

2010

« La rue nous interpelle »

RAPPORT SUR LA SITUATION DES ENFANTS DE LA RUE A KINSHASA

De janvier à juin 2010



Réseau des Educateurs des Enfants et
Jeunes de la Rue

« REEJER »

06/10/2010

INTRODUCTION

Le phénomène "enfants des rues" à Kinshasa préoccupe au plus haut point le REEJER. On constate, en effet, un contraste entre le nombre d'enfants nouveaux entrés dans la rue chaque mois et ceux qui sont placés dans les familles d'accueil transitoire (FAT), mis en autonomie ou réunifiés avec leurs familles. Par ailleurs, on remarque les migrations des certains enfants dans la ville. D'autres rechutent après la réunification. Tout cela révèle le défi que constitue ce phénomène, malgré l'ampleur du travail abattu par les agences et structures de protection œuvrant dans ce secteur. Dans le souci de faciliter l'évaluation des programmes en cours, de suggérer des nouvelles orientations du travail des acteurs de terrain et de permettre un meilleur suivi de la situation de ces enfants, le REEJER a opté pour l'approche "veille stratégique". Cette approche consiste à surveiller de façon soutenue et attentive quelques indicateurs : formation des éducateurs sociaux ; encadrement/hébergement, éducation, réinsertion et prise en charge des enfants des rues, pour mieux comprendre l'évolution du phénomène "enfants des rues" et apporter les solutions appropriées.

Ce petit recueil se veut donc présentatif de différentes facettes du travail touchant les enfants des rues à Kinshasa de janvier à juin 2010, au cours du processus de leur réinsertion. Il s'efforce de comparer les indicateurs sus évoqués et de dégager les tendances essentielles. Puis, il fournit les brèves explications desdites tendances. L'enjeu d'un tel travail, c'est d'informer les membres et partenaires du REEJER, les décideurs politiques et les leaders d'opinion sur l'évolution de la situation des "enfants des rues", en faisant parler les chiffres, les données statistiques objectives obtenues par la compilation des résultats des activités quotidiennes, pour une meilleure planification des actions et pour susciter une synergie des stratégies communes concertées de lutte contre le phénomène.

Le présent recueil s'articule autour de trois points. Le premier présente et commente succinctement le travail social mené en faveur des enfants des rues pendant les six premiers mois de l'année 2010. Le deuxième point table sur certaines corrélations entre les indicateurs essentiels. Le troisième et dernier point aborde en particulier la situation des filles qui accouchent dans la rue.

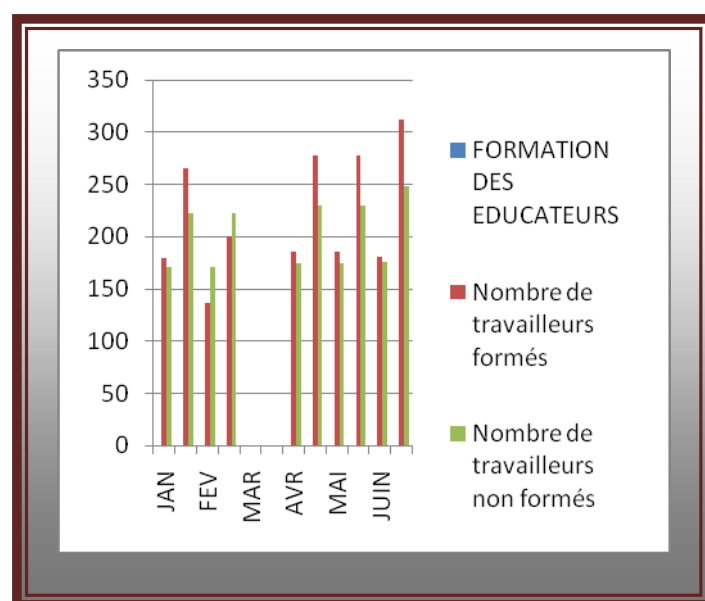
I. PRESENTATION DES DONNEES DES INDICATEURS SUIVANT LES AXES D'INTERVENTION

1. Formation des éducateurs sociaux

	JAN		FEV		MAR		AVR		MAI		JUN	
FORMATION DES EDUCATEURS	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
Nombre de travailleurs formés	179	265	137	201			186	278	186	278	181	312
Nombre de travailleurs non formés	171	223	171	223			175	230	175	230	176	248

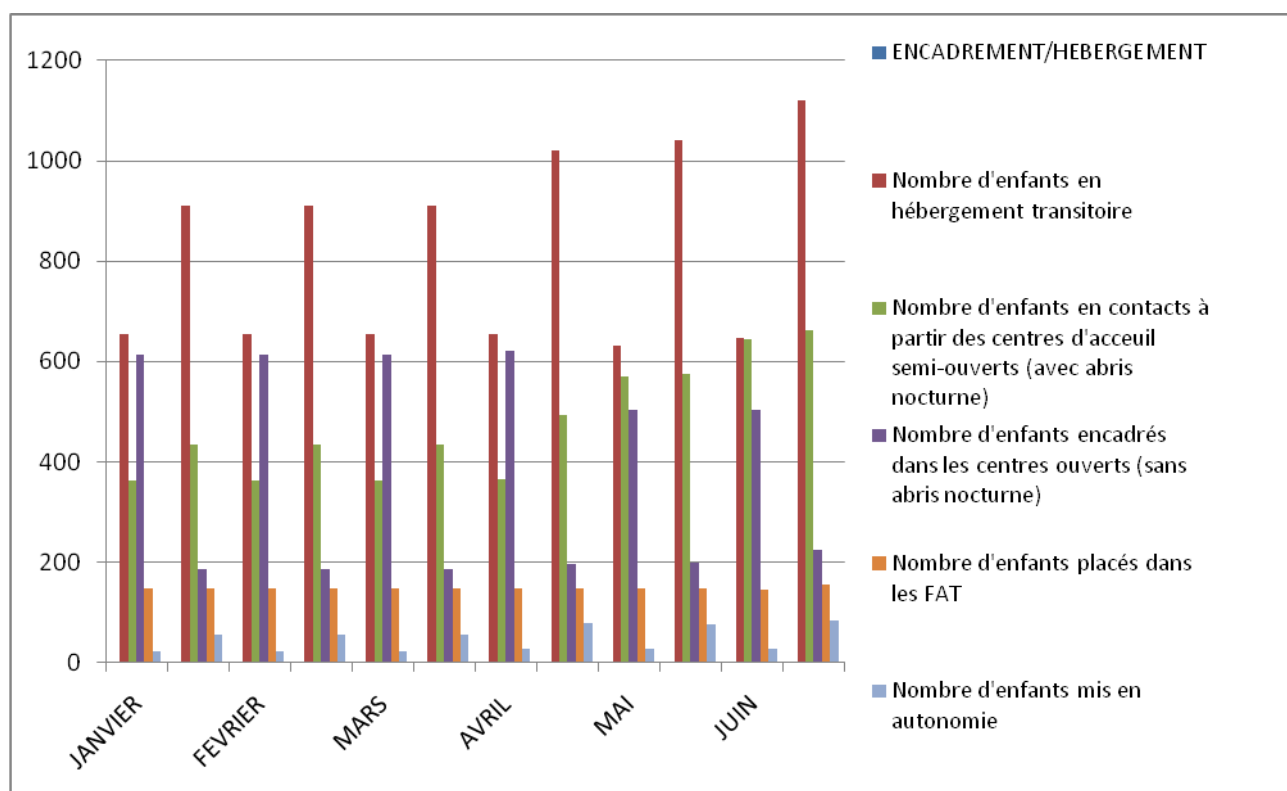
FORMATION DES EDUCATEURS	M.F.	M. H.	T. M.	% F	% H	% T
Nombre de travailleurs formés	172	266,8	439	39	61	100
Nombre de travailleurs non formés	174	230	404	30	70	100

L'accompagnement des enfants exige un personnel qualifié et permanent. C'est pourquoi le REEJER accorde une importance capitale au renforcement des capacités des éducateurs en organisant à leur intention des formations diverses. Le nombre d'éducateurs formés et non formés de janvier à juin 2010 est fluctuant. La fluctuation s'explique par la situation sociale des éducateurs qui abandonnent leur poste pour tel ou tel emploi rémunérateur, obligeant ainsi les structures d'encadrement des enfants à procéder au recrutement d'autre personnel souvent non qualifié.



Sur une moyenne de **843** éducateurs, 59 % (**439**) ont été formés et 41 % (**404**) non formés par mois, soit 6/10 formés. Parmi les formés, 39 % sont des femmes (**172**) et 61 % des hommes (**267**). Parmi les non formés, 30 % sont des femmes (**174**) et 70 % des hommes (**230**). Pour la période de janvier à juin, la courbe des effectifs des femmes présente une certaine stabilité autour de la moyenne, tandis que celle des effectifs des hommes est en progression.

2. Encadrement/hébergement

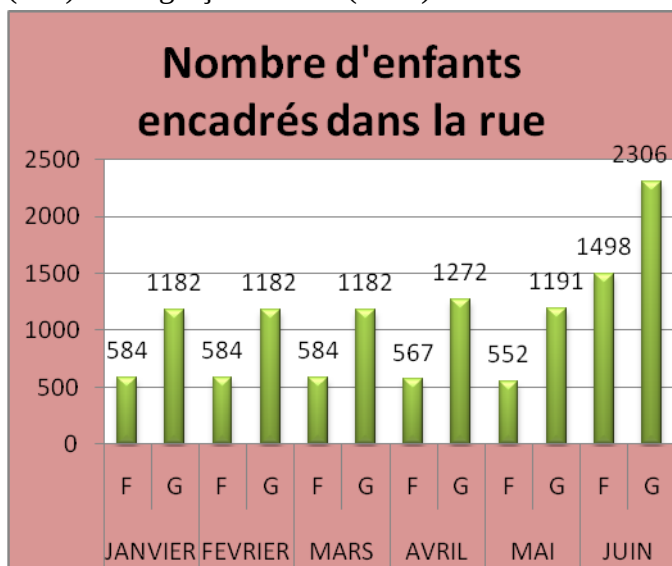


De l'ensemble des activités d'encadrement et hébergement des enfants de la rue entre janvier et juin 2010, il se dégage une moyenne totale de **5861** enfants par mois, dont 44 % sont des filles (**2573**) et 56 % des garçons (**3288**). Néanmoins, on constate en juin (point d'inflexion haut de **8017**), un taux d'accroissement de 51 % par rapport au premier trimestre (le point d'inflexion bas égal à **5298**).

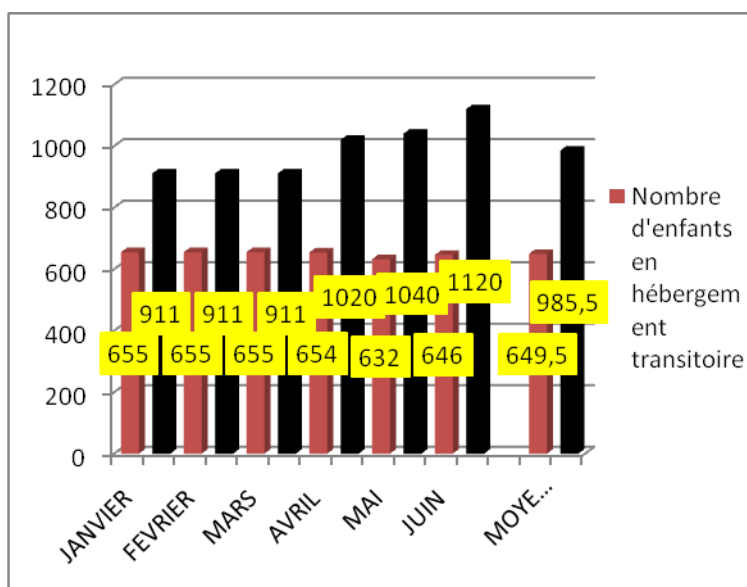
Cette situation s'explique, d'une part, par la campagne de sensibilisation « zéro enfant dans la rue » lancée par le gouvernement provincial de Kinshasa en collaboration avec les agences et structures de protection de l'enfant et, d'autre part, par un accroissement cumulé de nouvelles entrées dans la rue, s'élevant à **2441** (moyenne mensuelle **407**). La campagne en question a poussé certains enfants non encadrés à aller chercher protection dans les structures d'encadrement membres du REEJER. Aussi, cette campagne a montré l'importance de *l'implication de tous les acteurs* concernés dans la recherche d'une solution adaptée à la situation des enfants des rues et dévoilé l'efficacité des actions menées en synergie.

La situation d'encadrement et hébergement des enfants de la rue se présente dans l'ordre d'importance suivant :

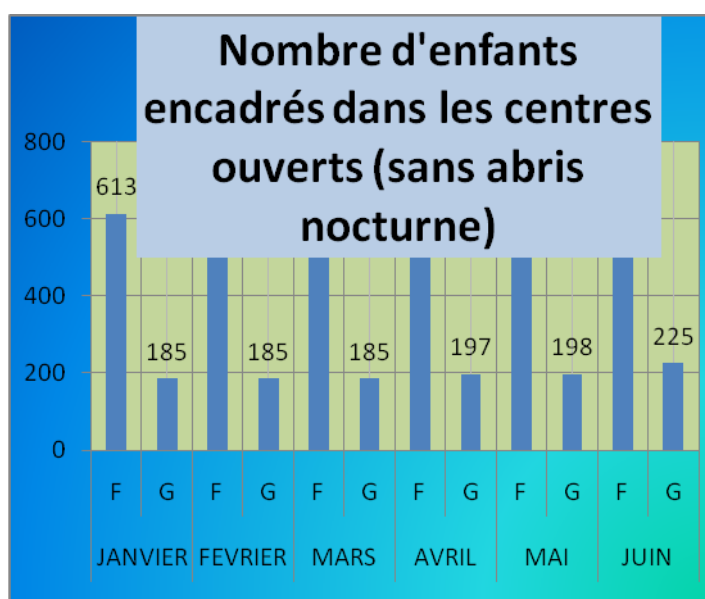
- 35 % des enfants encadrés dans la rue, soit **2114** enfants. Les filles représentent le 1/3 (**728**) et les garçons le 2/3 (**1384**).



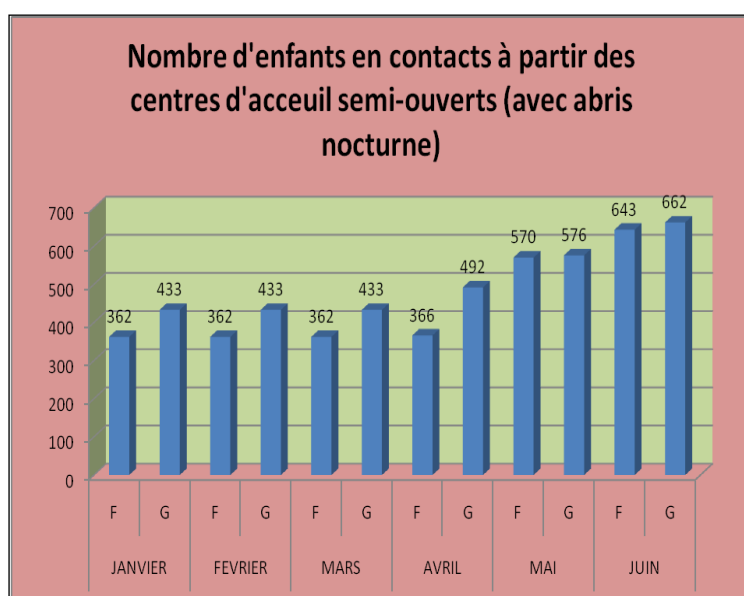
- 28 % des **enfants en hébergement transitoire**, soit **1635** enfants. Les filles représentent 40 % (**650**) et les garçons 60 % (**986**).



- 16 % des enfants encadrés dans les centres ouverts (sans abris nocturne), soit **929** enfants. Les filles représentent 83 % des filles (**733**) et 17 % des garçons (**196**).



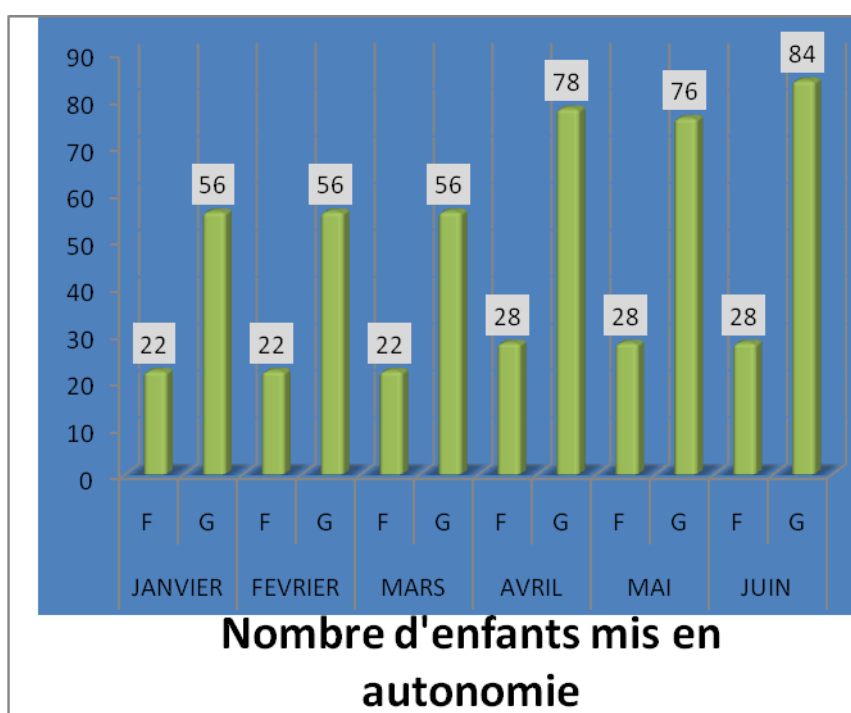
- 15% des enfants encadrés dans les centres d'accueil semi-ouverts (avec abris nocturne), soit **886** enfants. Les filles représentent 43% (**381**) et les garçons 57 % (**505**).



- 5 % des enfants placés dans les FAT, soit **296** enfants. Ils sont repartis équitablement entre les filles (50 %) et les garçons (50%).

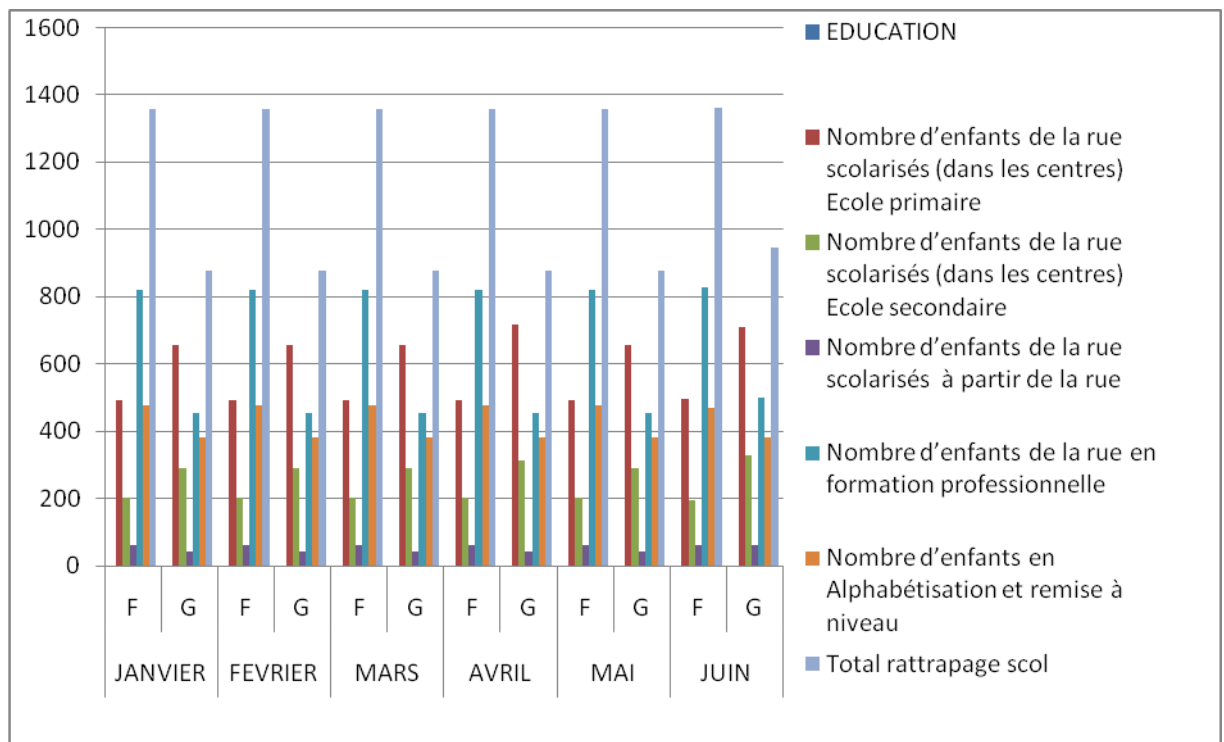


- 2 % des enfants mis en autonomie, soit **92** enfants, dont 27 % des filles (**25**) et 73 % des garçons (**67**).

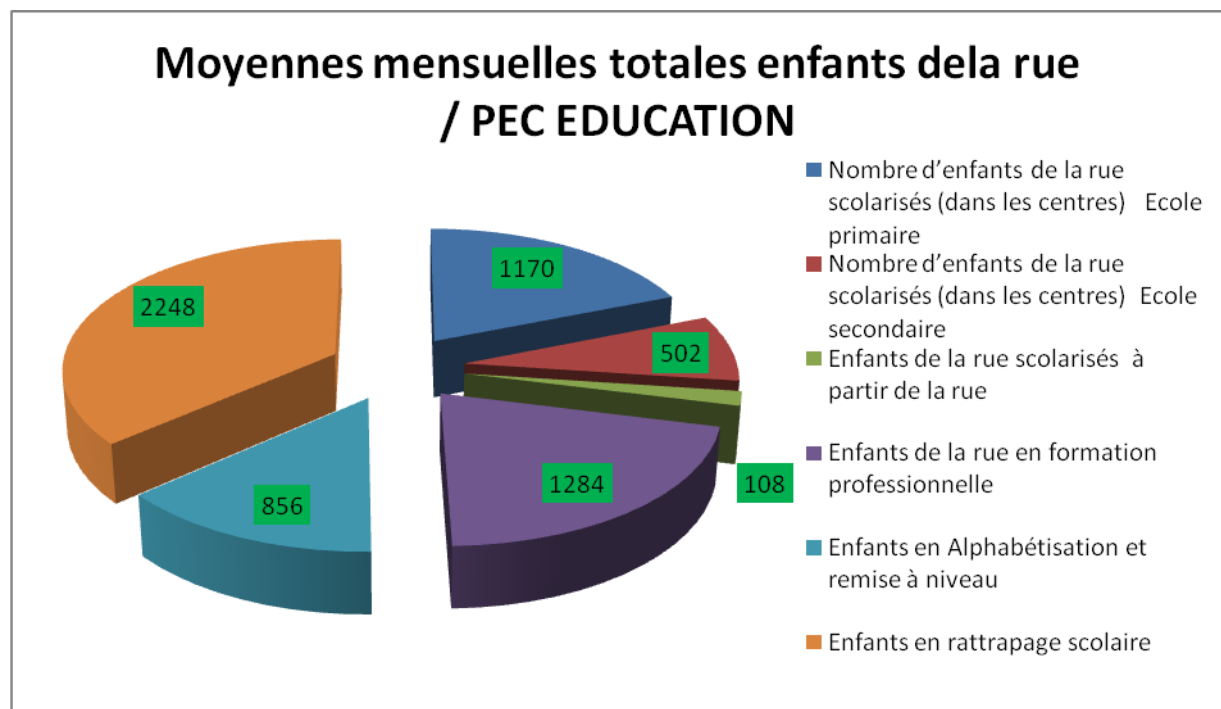


Le placement en FAT et la mise en autonomie, en dépit de leur pourcentage relativement bas, dénote tout de même l'effort d'adaptation des structures d'encadrement des enfants aux nouvelles pratiques qui sont reprises dans l'arrêté ministériel n° RDC/0248/GC/CABMIN/AFF. SAH.SN/09 du 19 novembre 2009, portant réglementation du placement social des enfants en situation difficile.

3. Education



Le travail social en ce qui concerne l'éducation a touché **6446** enfants, dont 51 % sont des filles et 49 % des garçons. Ce nombre englobe les enfants scolarisés en primaire et en secondaire à partir de centres d'hébergement (21 %), les enfants scolarisés et suivis à partir de la rue (2 %), les enfants en formation professionnelle (25 %) ; les enfants en alphabétisation et remise à niveau (14 %) et les enfants en rattrapage scolaire (38 %).



- En moyenne, les effectifs des enfants scolarisés dans les centres d'accueil sont demeurés stables de janvier à juin 2010, soit environ 40% (**494** en primaire et **200** en secondaire) des filles et 60 % (**675** en primaire et 302 en secondaire) des garçons.
- Pour les enfants scolarisés et suivis à partir de la rue (**108**), la tendance de la stabilité se maintient, mais le rapport entre les filles et les garçons se rapproche davantage, soit 56, 5 % (**61**) et 43, 5 % (**47**).
- Quant aux enfants en formation professionnelle (**1284**), la balance s'incline vers les filles, soit 64 % (822) par rapport aux garçons, soit 36 % (**462**). Par rapport aux filières, sur un ensemble global d'au moins 14 options, la coupe et couture est la plus préférée, soit 35 % (dont 93% des filles et 7 % des garçons). Vient ensuite l'esthétique et coiffure, 18 % (86 % des filles et 14 % des garçons). Puis, suit l'agriculture, 11 % (40 % des filles et 60 % des garçons). La menuiserie, l'art et la maçonnerie, suivent respectivement avec 6,1%, 5, 5%, 4, 4%. Parmi les options les moins préférées, il y a la cordonnerie, plomberie, soudure et ajustage, boulangerie et pâtisserie.
- En ce qui concerne l'alphabétisation et remise à niveau, sur un total de **856** enfants, on dénombre 55% des filles (**475**) et 45 % des garçons (**381**).
- Le rattrapage scolaire compte **2248** enfants, dont 60 % sont des filles (**1358**) et 40 % des garçons (**890**).

4. Réinsertion

a. Réunification

Globalement, le total des enfants réunifiés à partir des centres d'hébergement transitoire, de la rue et des FAT, de janvier à juin 2010, est de **1616**, dont 44 % des filles (**716**) et 56% des garçons (**900**). La moyenne mensuelle est de **229** réunifications. La courbe présente une stabilité au premier trimestre avec une moyenne de **278**. Le point d'inflexion haut de **338** survient au mois d'avril à partir duquel la courbe prend une allure descendante linéaire jusqu'en juin, où les effectifs de la réunification du mois s'élèvent à **194** (point d'inflexion bas) passant par **247** réunifications au mois de mai. Cette situation s'explique par la conjugaison de trois facteurs résultant de la campagne de sensibilisation « zéro enfant dans la rue » : (1) d'une part le renforcement des équipes mobiles des structures d'encadrement pour la sensibilisation des enfants a eu comme premier effet l'augmentation du taux de réunification (avril). (2) Avec les vagues des rafles du 11, 15, 28 et 29 mai¹, le travail des équipes mobiles était plus orienté vers la protection des enfants (travail collectif) que de s'occuper des dossiers individuels, dont les réunifications. (3) D'autre part, la réaction des enfants de la rue pendant cette période a été observée en deux tendances : le retour libre en famille et le cache dans les sites non couverts. Ce qui a réduit la documentation de cet indicateur.

¹ Cf. Rapport BICE.

b. Suivi après la réunification

Après la réunification, il est prévu que les enfants soient suivis pendant 6 mois pour s'assurer de leur réinsertion. De janvier à juin, on a enregistré un total moyen de suivi mensuel de **882** enfants, dont 33 % sont des filles (**292**) et 67% des garçons (**690**). La période la moins fructueuse se situe en février et en mars avec **798** suivis, et la plus fructueuse en mai avec **777** suivis. La valeur des écarts autour de la moyenne dans les deux sens présente une certaine stabilité de cet indicateur. Cependant, au cours de la même période **292 cas de rechute ont été enregistrés** dans proportions relativement voisines aux suivis (filles : **36 %** et garçons : **64%**).

c. Appui après la réunification

Les critères d'appui après la réunification d'un enfant diffèrent d'une structure à une autre. Trois types d'appui ont été exploités, à savoir : l'appui scolaire ou apprentissage professionnel, l'appui en AGR et l'appui en microcrédit.

En moyenne :

- **298** enfants ont bénéficié d'un appui scolaire ou en apprentissage professionnel après leur réunification, dont 55 % sont des filles (**163**) et 45 % des garçons (**135**).
- **73** enfants ont bénéficié d'un appui en AGR, dont 67 % (**50**) des filles et 33% des garçons (**23**).
- **21** enfants ont bénéficié d'un appui en microcrédit, dont 14 % des filles (**3**) et 86% des garçons (**18**).

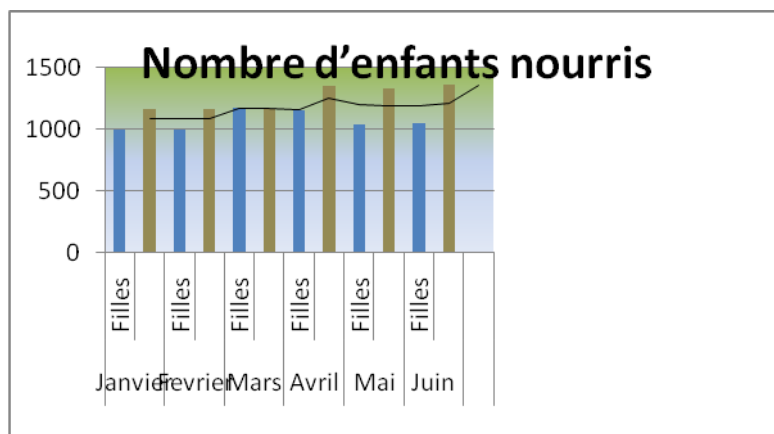
d. Ecole des parents

L'Ecole des parents est une pratique en pleine expérimentation dans certaines structures. Elle consiste en des séances d'échange régulières entre les parents dont les enfants ont été réunifiés, ceux qui attendent de recevoir les leurs et les familles d'accueil qui ont accepté d'héberger d'autres momentanément avant leur réunification, sous la conduite des éducateurs sociaux. Entre janvier et juin, trois écoles des parents ont été réalisées, avec une moyenne de **941** parents, dont 59 % des femmes (**555**) et 41 % des hommes (**387**).

5. Prise en charge

La prise en charge comprend la prise en charge alimentaire, la prise en charge médicale, la prise en charge psychosociale et la prise en charge judiciaire. Seules les prises alimentaire et médicale seront analysées compte tenu de la disponibilité des données.

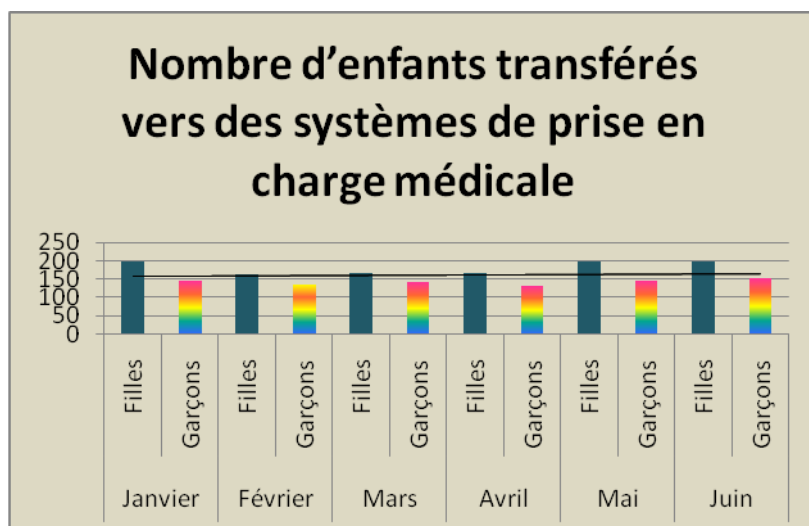
a. Les enfants nourris



Une moyenne totale de **2325**

enfants sont nourris par mois, dont 46% des filles (**1069**) et 74 % des garçons (**1257**). La courbe des effectifs laisse voir une certaine stabilité les deux premiers mois (**2168**) et une tendance vers le haut à partir du mois de mars (**2329**), avec le point d'inflexion haut au mois d'avril (**2505**).

b. Les enfants transférés vers les structures de prise en charge médicale



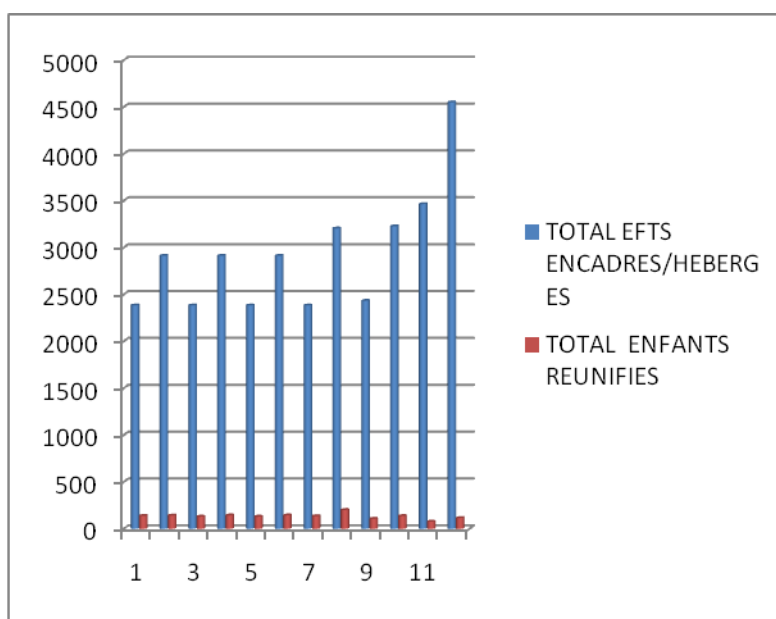
En moyenne, **323** enfants par mois ont été transférés pour une prise en charge médicale, dont 56 % sont des filles (**182**) et 44 % sont des garçons (**137**). La courbe présente le point d'inflexion bas en février (**297**) et le point d'inflexion en juin (**352**).

II. CORRELATION ENTRE QUELQUES INDICATEURS ESSENTIELS

Toutes les activités des structures d'encadrement ont comme finalité la réinsertion. En raison de cela, il est capital d'établir quelques corrélations entre certains indicateurs qui permettent de comprendre l'allure du processus de la réinsertion.

a. Enfants encadrés/hébergés et enfants réunifiés

Le calcul du taux des réunifications mensuel sera obtenu par le quotient entre le nombre de réunifications du mois en cours de traitement et le nombre d'enfants encadrés du mois précédent.



Sur un total moyen mensuel de **5861** enfants encadrés/hébergés (tous milieux confondus) entre la période de janvier et juin 2010, **269** ont été réunifiés mensuellement. Le taux moyen total de l'ensemble des réunifications est donc de **4,9 %**, dont 45 % des filles (taux moyen égal 4,8 %) et 55 % des garçons (taux moyen égal 5 %). Le taux le plus élevé pour les garçons se situe au mois d'avril (7%) et le moins élevé en mai et juin (4%). Chez les filles le taux le plus élevé se situe au mois de février et mars (5,5%) et le moins élevé au mois de juin (3%).

b. Enfants réunifiés à partir des centres d'hébergement transitoire

Sur un total moyen mensuel de **1608** enfants (**650** filles : 40 % et **958** garçons : 60%) admis en hébergement transitoire entre janvier et mai (juin n'entrant pas en compte), en moyenne **101** enfants par mois (**47 %** des filles et **53 %** des garçons (janvier n'étant pas pris en compte) ont été réunifiés (taux moyen égal à 6,2%). Le taux des réunifications le plus élevé pour les filles se situe au mois de février et mars (8%) et le moins élevé au mois de juin (6%). Chez les garçons le taux des réunifications le plus élevé se situe au mois d'avril (9%) et le moins élevé au mois de mai (3,7%).

c. Enfants réunifiés à partir de la rue

Sur un total mensuel moyen de **3436** enfants bénéficiant de l'encadrement à partir des centres ouverts et de la rue, on a une moyenne des réunifications mensuelle de **145** enfants. Ce qui donne un taux de réunification moyen mensuel de 4,2 %.

d. Enfants réunifiés à partir des FAT

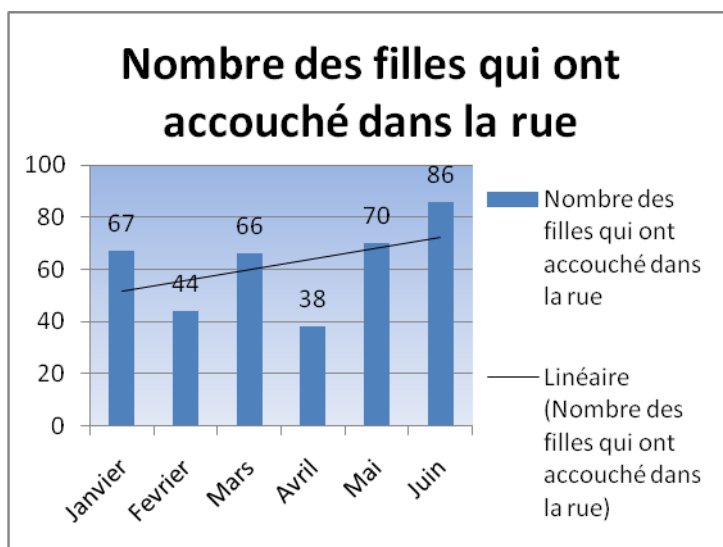
Sur un total mensuel moyen de **214** enfants (103 filles : 48 % et 111 garçons : 52 %) placés en FAT entre janvier et mai, **18** ont été réunifiés, soit **10** filles (59 %) et **8** garçons (41%). Le taux de réunification moyen mensuel pour cette période entre les enfants placés en FAT et ceux réunifiés à partir des FAT est d'environ 9 %, dont 12% chez les filles et 7 % les garçons. Le taux de réunification le plus élevé chez les filles se situe au mois de mai (28, 6%) et le moins élevé au mois de février et mars (5,4%). Pour les garçons, le taux le plus élevé se situe au mois de juin (8,8%) et le plus bas au mois de février et mars (6,1%).

Entre les trois lieux de réunification, la réunification à partir des FAT s'évalue à 6,7%. Elle est beaucoup plus favorable aux filles (59%) qu'aux garçons (41%). Elle est suivie de la réunification à partir des centres d'hébergement (6,2%), qui est plus favorable aux garçons (53,4%) qu'aux filles (46,6%). Enfin, intervient la réunification à partir de la rue (4,2 %), plus favorable aux filles (55%) qu'aux garçons (45%).

III. DOSSIER DES FILLES AYANT ACCOUCHE DANS LA RUE

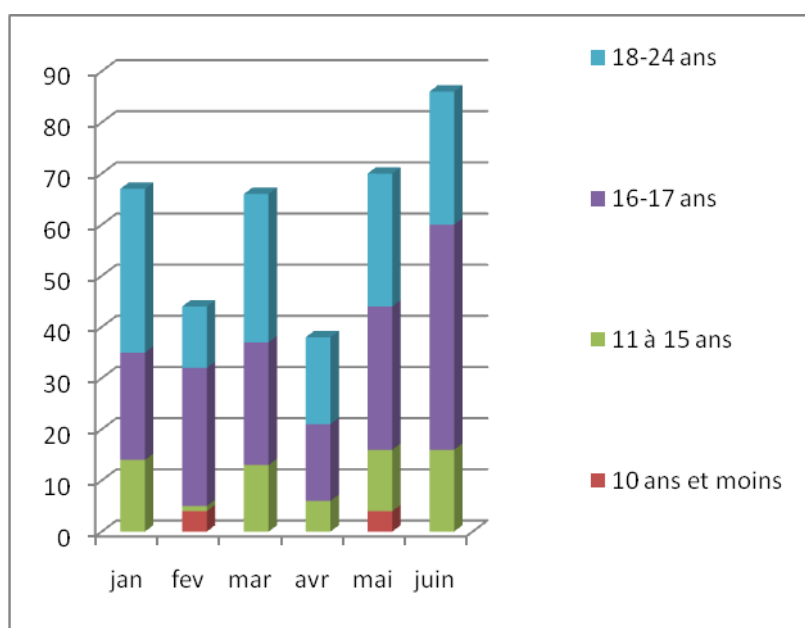
Les indicateurs retraçant la question des filles qui accouchent dans la rue : la tranche d'âge des filles et la situation de leurs bébés, dont le taux de décès et l'enregistrement à l'état-civil, sont tellement révélateurs d'un phénomène nouveau et non encore suffisamment exploité, à savoir : "les familles de la rue", qu'il est important d'en réserver une attention particulière.

a. Tranche d'âge des filles qui ont accouché dans la rue



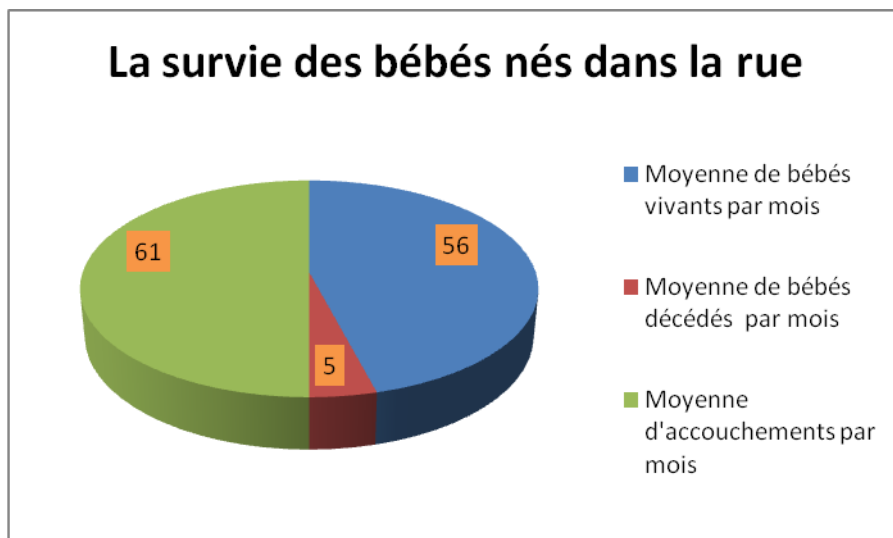
Ce graphique présente une tendance de progression des effectifs entre janvier et juin.

Sur un total de **371** filles ayant accouché dans la rue entre janvier et juin 2010, **8** (2%) ont curieusement au plus 10 ans, **62** (17%) ont entre 11 et 15 ans, **159** (29%) ont entre 16 et 17 ans et **142** (38 %) 18 ans révolus. Du total des filles qui accouchent dans la rue, 62 % sont donc des enfants (moins de 18 ans).



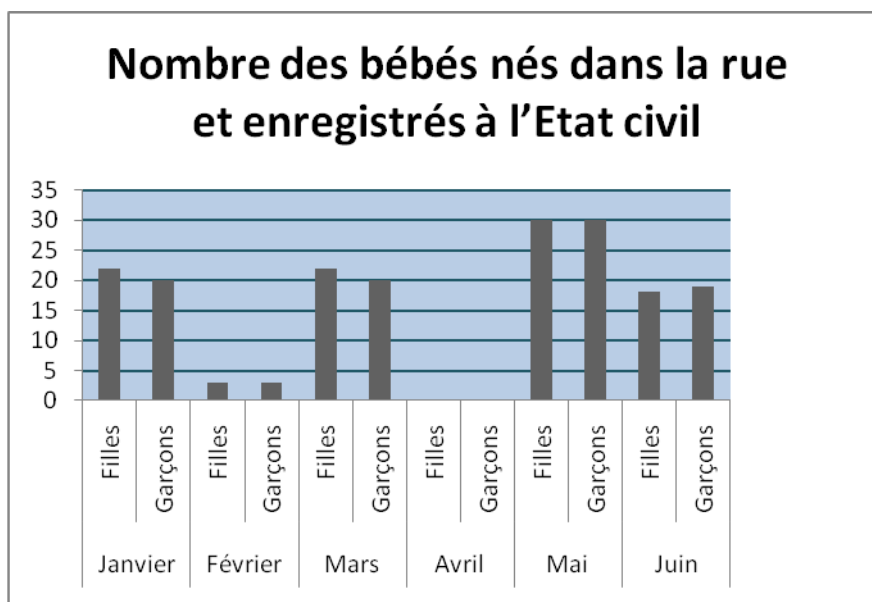
b. Situation de leurs bébés

1. Le taux de survie et de décès



De janvier à juin 2010, sur une moyenne de **61** bébés nés mensuellement (soit **2** bébés par jour), **5** meurent (**36 %** des filles et **64 %** des garçons), soit un taux mensuel de mortalité infantile de **81%**, lequel taux est atteint annuellement en RDC. Autrement, l'enfant né dans la rue a douze fois moins de chance de survie de l'ensemble de la population infantile. Les bébés garçons ont été deux fois plus fragiles que les filles.

2. L'enregistrement à l'Etat-civil



Sur les cas documentés dans la période de janvier à juin 2010 (moins le mois d'avril n'entrant pas en compte), **187** enfants ont été enregistrés à l'état-civil, dont **95** (51%) filles et **92** (49 %) garçons. Ce qui représente une moyenne mensuelle de 37 enregistrements, soit 60% de la moyenne des enfants nés dans la même période.

CONCLUSION

Il s'est agi, dans ce petit recueil, de faire le point sur les aspects du travail social avec et pour les enfants de la rue mené pendant le premier semestre de l'année 2010 à partir de quelques axes d'intervention. L'analyse et la confrontation des données de terrain ont dévoilé d'une part l'importance que REEJER et ses partenaires accordent à la formation des éducateurs sociaux pour un meilleur accompagnement de ces enfants et la fluctuation des effectifs de ces éducateurs, d'autre part. Fluctuation due à l'abandon de poste par certains éducateurs qui préfèrent se faire embaucher ailleurs pour des raisons liées souvent à la rémunération.

Il est apparu également que le travail social en ce qui concerne l'éducation a touché **6446** enfants à des degrés de formation divers (école primaire et secondaire, formation professionnelle, alphabétisation et remise à niveau, rattrapage scolaire). Par ailleurs, on a constaté que les structures d'encadrement se sont efforcées, non sans difficulté, à s'adapter aux nouvelles pratiques : placement des enfants en FAT et mise en autonomie, écoles des parents, etc.. Toutefois, en dépit de cet effort, il y a eu toujours plus d'entrées des enfants dans la rue (moyenne mensuelle **407**) que des sorties (moyenne mensuelle de réunification **269**), avec les rechutes récurrentes enregistrées surtout chez les filles. Cette situation a comme corollaire la présence ascendante des filles dans la rue par rapport aux garçons dont l'effectif était de 26 % en 2006 (contre 44% en premier semestre 2010). A cause de leur vulnérabilité et du phénomène "familles de la rue" qu'elles amplifient, il était juste d'accorder au dossier de filles ces filles qui accouchent dans la rue et à la situation de leurs bébés un intérêt particulier. A cet égard, il s'est avéré que, sur une moyenne de **61** bébés naissant mensuellement, **5** meurent, soit un taux de mortalité infantile de **81%**.

A tout prendre, la situation des enfants de la rue ainsi brossée dénote une tendance progressive du phénomène. Loin de mettre en cause la qualité du travail abattu par les acteurs et agences de protection de l'enfant, elle nous invite à mettre en œuvre des stratégies communes concertées et efficaces de lutte, à l'instar de la campagne de sensibilisation « zéro enfant dans la rue » qui a sensiblement influencé le travail réalisé pendant cette période. On en déduit aussi que le travail social en faveur des enfants en situation difficile participe dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Promouvoir donc un travail en synergie et s'y appliquer avec des objectifs et indicateurs précis, à l'instar de l'approche de veille, est une voie sûre et éclairée pour la surveillance du phénomène, dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs du millénaire.